SUR LE FRONT DE L'EST

LES ALLEMANDS prennent d'assaut plusieurs localités soviétiques

Berlin, 2. — Le Haut-Commandement de la Wehrmacht communique :

Dans le secteur central du front de l'Est, au cours de la journée du 30 avril, les attaques locales et les coups de main allemands ont été couronnés de succès. Plusieurs localités ont été prises d'assaut. A un autre endroit du secteur central, une troupe d'assaut a pénétré dans les lignes principales de l'ennemi et y a fait sauter des fortins avec leurs occupants.

Au Nord de lac Ilmen, un grand nombre de chars blindés ont été attaqués par un groupe de Stukas ; cinq chars de combat ont été détruits.

Au cours de combats aériens isolés, qui se sont déroulés sur le front du lac Ilmen, deux appareils ennemis ont été descendus.

Attaques couronnées de succès

Berlin, 2. — Le Haut Commandement de l'armée communique :

Des attaques allemandes effectuées dans le secteur Nord du front de l'Est, au cours de la journée du 30 avril, ont été couronnées de succès. C'est ainsi qu'au cours de violents combats dans les forêts, une division allemande a progressé dans un terrain boueux et sur des chemins détrempés, jusque près d'une localité où la lutte s'est poursuivie, jusqu'au moment où, dans la soirée, la localité en question est tombée aux mains des troupes allemandes. Au cours de cette action, 12 canons ont été capturés. Des centaines de prisonniers ont été faits.

Au Nord-Est de Taganrog, des postes avancés de combat ont repoussé trois attaques nocturnes de l'ennemi. Une unité de troupes d'assaut roumaines réussit, dans la région du Donetz, à s'infiltrer dans les positions ennemies, à faire sauter plusieurs abris fortifiés et à ramener quelques prisonniers. De même des troupes roumaines ont remporté des succès sur le front d'encerclement de Sébastopol, au cours de la résistance qu'elles opposèrent à une opération de reconnaissance ennemie. Pour le restant l'activité sur les deux fronts de Crimée s'est bornée à un violent feu d'artillerie de part et d'autre.

LE 1er MAI EN ALLEMAGNE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La guerre qui nous a été imposée est pour notre peuple une lutte à la vie ou la mort. La victoire que nous remporterons sera donc une victoire du peuple. L'héroïsme du front, l'activité et le sens de sacrifice de la patrie trouveront leur récompense dans un véritable état populaire de la communauté nationale-socialiste. Nous sommes partis pour cette guerre, qui nous a été imposée, en fanatiques nationaux-socialistes, et c'est en fanatiques nationaux-socialistes que nous en reviendrons.

« Je salue le peuple producteur allemand en ce jour de fête nationale avec la certitude qu'il redeviendra la fête de la paix et de la joie. »

Le maréchal Goering, qui était empêché, a transmis télégraphiquement ses meilleurs vœux à la session et a exprimé l'espoir que les hautes distinctions conférées au Dr Ley constitueront un nouvel encouragement pour tous les travailleurs à donner le meilleur de leur force en faveur du front de combat et d'assurrer ainsi la victoire de l'Allemagne.

Le Fuehrer a nommé 3 pionniers du Travail

Berlin, 2. — A la séance solennelle de la Chambre du Travail du Reich, qui s'est déroulée aujourd'hui, le Dr Hupfauer, chef de service et délégué du Reichsorganisationsleiters, Dr Ley, pour la campagne de production des entreprises allemandes, a annoncé que, pour la première fois, le Fuehrer avait décerné, lors de la fête nationale du peuple allemand, le titre d'« entreprise de guerre modèle » aux organismes économiques nationaux-socialistes modèles et aux autres entreprises méritantes qui ont atteint le maximum de production. Cette distinction permet à ces usines d'attacher à leur drapeau la Croix pour services rendus pendant la guerre.

Ensuite, le Dr Hupfauer a fait connaître les noms des entreprises que le Fuehrer a honorées de cette façon. Le Dr Hupfauer annonça alors le nom des trois hommes que le Fuehrer avait nommés « pionniers du travail ». Il s'agit du professeur Dr Ferdinand Porsche, constructeur de l'automobile populaire allemande, du professeur Dr Heinkel, créateur de l'excellent avion Heinkel, et de Walther Funk, Reichswirtschaftsminister et Reichsbankpraesident, qui sont responsables de la stabilité et de la solidité des fondements économiques du travail allemand.

Un appel du Dr Ley

Berlin, 1er. — A l'occasion de la fête nationale du peuple allemand, le Dr Ley, Reichsorganisationsleiter, a adressé un message aux travailleurs, dans lequel il rappelle les exigences presque surhumaines que cet hiver incroyablement dur a posées aux soldats allemands. En même temps, il a lancé un appel à tous les ouvriers pour les exhorter à un dernier effort dans la patrie en vue de préparer la victoire pour les hommes du front.

« De cette guerre, a-t-il dit, ni le capital, ni le dollar, ni la livre ne sortiront alors vainqueurs, mais c'est le peuple le plus applique et le plus vaillant qui l'emportera ».

Le message se termine par ces paroles : « Quoiqu'il arrive et quelle que soit la durée de la guerre, l'issue de celle-ci sera décidée par les meilleurs soldats et les meilleures armes ».

LES PERTES AÉRIENNES ANGLAISES

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

té. Quelques minutes plus tard, un autre appareil Spitfire fut si gravement touché qu'il fit explosion. L'escadrille anglaise, impressionnée par la violence de la défense allemande, rebroussa chemin en direction de la côte britannique. Au cours des combats qui suivirent, un avion Spitfire fut descendu à 100 km. au nord-ouest du Havre. Dix minutes plus tard, le quatrième Spitfire s'abattit en mer d'une altitude de 1.500 mètres. Dans ce cas également, le pilote anglais réussit à se sauver en parachute.

Trois heures plus tard, six avions de combat anglais, escortés par une centaine de Spitfire, renouvelèrent leurs attaques contre la région côtière française. Parmi les assaillants, il y avait des bombardiers-chasseurs du type Hurricane, volant à basse altitude. Les avions britanniques, opérant en plusieurs vagues, durent engager le combat avec les chasseurs allemands au-dessus des côtes. En peu de temps, plusieurs chasseurs anglais furent descendus. La majeure partie des Spitfire anéantis tombèrent dans la Manche. Selon les informations parvenues jusqu'à présent au haut commandeemnt allemend, neuf appareils Spitfire ont été abattus en un quart d'heure. Ainsi la R. A. F. a perdu au cours des vaines attaques de vendredi après-midi au total treize appareils.

Onze autres appareils avaient été détruits la veille

Berlin, 1er. — Le haut commandement de l'armée communique que des draguetra de mines ont abattu, dans la Manche, deux avions de combat anglais, tandis qu'un nevirevigie en a détruit un troisième.

Ainsi, en tenant compté des huit appareils qui ont été détruits au-dessue des côtes de la Manche, la R. A. F. a perdu au total onse avions.

163 personnes tuées, lors de la criminelle agression anglaise contre Rostock

Rostock, 1er. — Les agressions terroristes auxquelles l'aviation anglaise s'est livrée contre la ville de Rostock ont, d'après les constatations faites jusqu'à la date du 29 avril, causé la mort de 163 personnes, parmi lesquelles 29 prisonniers français.

LA BATAILLE DE BIRMANIE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

King et également à des troupes britanniques. Elles ont été à même de comparer la force combative des deux adversaires et ont été étonnées de la démoralisation des forces britanniques.

Le porte-parole a encore déclaré qu'après les succès remportés par les troupes nippones, on réexaminera sans doute la situation à Tchoung-King, où de toute évidence on semblait tout disposé à se mettre complétement aux ordres de l'Angleterre.

La situation nouvelle offre par ailleurs d'excellentes possibilités aux Hindous pour se révolter contre la domination britannique.

LE MESSAGE DU MARÉCHAL AUX TRAVAILLEURS

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

mes sociaux qui ont une influence directe sur la production.

Il s'agit de recréer par des mesures inspirées d'un large esprit social de véritables communautés du travail, les questions de salaires, d'embauchage, de débauchage, étant réglées en bonne harmonie.

Il s'agit de donner à tous des organisations de prévoyance, d'améliorer l'hygiène et la sécurité dans les ateliers.

Il s'agit enfin, au delà des préoccupations immédiates, d'assurer la formation professionnelle des jeunes et de créer progressivement les patrimoines collectifs qui donneront la stabilité aux œuvres sociales des corporations.

Il n'ert pas trop pour cela de la collaboration de tous et je vous demande au moment où nous entrons dans la phase constructive, de vous y donner complétement et d'y entraîner les hésitants.

C'est plus particulièrement à vous, artisans, que je m'adresse aujourd'hui, dans cette ville de Thiers qui a tiré sa célébrité des produits de qualité forgés par vos mains.

L'artisanat est une des forces vivantes de la France et j'attache à sa conservation, à son développement, à son perfectionnement, une importance toute particulière.

La collaboration de l'artisan et du paysan

La France est avant tout un pays agricole ; la renaissance de nos campagnes ne pourra se faire que si l'artisan apporte au paysan jusque dans la moindre commune, le concours de son industrieuse activité. L'artisan ferre les chevaux, répare les instruments et les machines agricoles, aménage les fermes et les granges, fabriqué les harnais et les charrettes.

Avec un peu de bois, de fer ou de cuir, il pare à toutes les nécessités immédiates de la vie rurale.

L'artisan est aussi l'auxiliaire de l'industriel ; il accomplit certaines des phases de la fabrication ou produit certaines pièces de machines qui sont à la portée de ce modeste atelier. Il entretient ou répare aussi les machines qui sont déjà en fonctionnement. Dans un monde industriel qui tendrait à concentrer à l'excès il maintient heureusement le travail familial dans les cités industrielles elles-mêmes.

La France est depuis longtemps le pays des productions de qualité ; les artisans de nos métiers d'âge et de tradition sont des dépositaires des tours de main qu'ils ont appris des anciens et qu'ils enseignent aux générations qui montent

Le génie de la France la prédispose à exceller dans les fabrications où peut s'épanouir le goût individuel et l'art des plus habiles.

C'est par la qualité des produits que la France retrouvera sa place

Dans les compétitions économiques futures, c'est surtout par la qualité qu'elle retrouvera sa place. Un artisanat vivant et fécond et par conséquent l'un des éléments essentiels de notra politique économique ds demain.

Mais l'artisanat est aussi l'un des plus solides soutiens de la paix sociale. Il n'y a pas de lutte de classes possible dans l'atelier artisanal. Le maître, le compagnon, l'apprenti travaillent au même établi avec les mêmes outils. Tous ensemble ils transforment la matière en un produit beau et bien fait.

Unis dans le travail, ils le restent dans la vie sociale ; tous ont reçu la même formation. Leur atelier est une famille et le beau mot de « compagnon » rappelle que bien souvent ils partagent le même pain.

L'artisanat est un signe séculaire de bon travailleur qui maintient dans les métiers modernes les vertus professionnelles qui ont fait pendant des siècles la renommée du travail français.

Le même idéal les unit, celui de l'ouvrage bien fait comme la prouvent de nobles et anciennes traditions qui font revivre encore aujourd'hui les compagnons du tour de France.

Comment pourrait-on diviser ce qui est uni par le travail ? En vérité, la question ne se pose pas. C'est pourquoi la charte du travail a prévu que votre intégration dans les organisations professionnelles se fera en sauvegradant l'unité sociale de l'artisanat.

Un statut de l'artisanat

Mais pour que l'artisanat puisse jouer son rôle et conserver ses précieuses traditions dans le climat nouveau de l'économie, il faut qu'il soit doté d'un statut qui assure sa permanence et sa protection.

Déjà vous avez vos genres de métiers où figurent maîtres et compagnons. C'est sous leur égide que doit se faire votre représentation dans les comités sociaux. C'est autour d'elle que doivent se constituer et prendre la forme définitive vos groupements professionnels spéciaux par lesquels vous pourrez faire entendre votre voix et défendre vos intérêts, aussi bien dans les comités d'organisation que dans les comités sociaux.

Le regroupement dans les communautés

Votre problème à vous est un problème de regroupement dans des communautés qui vous assurent la force par l'union au sein de chaque métier. Abandonnez donc les anciennes divisions qui vous séparaient, artisans d'un même métier en associations rivales. Dans une même circonscription il ne doit plus y avoir qu'une seule communauté de forgerons ou de vanniers ou de ferroniers, toutes ces communautés ayant entre elles des liens interprofessionnels que constitue la Chambre des métiers. Il ne doit plus subsister qu'une seule préoccupation, l'entr'aide professionnelle et sociale à l'exclusion de toutes les rivalités anciennes. En rendant possible la création de corporations pour certaines tranches d'activité, l'unité est déjà faite entre les patrons et les ouvriers, la charte a offert aux métiers artisanaux une grande facilité d'organisation où vos groupements particuliers pourront trouver leur forme définitive. Et d'autre part pour les branches d'activité du la forme corporative ne pourrait être adoptée, la charte prévoit votre représentation dans les comités sociaux par l'entremise des chambres de métier dont vos communautés seront des sections professionnelles spécialisées.

Un travail intense d'organisation a déjà été fait parmi vous dans cet esprit, grâce à l'action conjointe de vos présidents de chambres de métiers et des délégués des services de l'artisanat.

C'est par un effort incessant pour développer et améliorer ces institutions que vous pourres accomplir avec un plein succès les grandes tâches que vous avez commencé d'entreprendre et tout particulièrement l'aide aux sinistrés et aux prisonniers, l'extension de votre capacité de production par votre perfectionnement technique, vos coopératives, vos belles expositions, et surtout le développement de l'apprentissage et la formation de la jeunesse laborieuse. Je vous demande de pouravivre la tâche entreprise et d'y appliquer toute votre activité, tout votre dévouement.

Il ne faut pas tout attendre des lois

Artisans, maîtres et compagnons, sortez de votre isolement ou de vos luttes de partis et entrez dans la grande organisation professionnelle et sociale qui doit donner sa stabilité à la France de demain. Chacun doit faire l'effort nécessaire pour cette création commune des institutions. N'attendez pas que celles-ci jaillissent toutes formées de ces textes de lois ; les lois ne font que tirer, que fixer les cadres où s'ordonnent les activités des hommes. C'est aux professionnels eux-mêmes, c'est à vous, hommes de l'industrie, du commerce, de l'artisanat de déployer les ressources de votre dévouement à vos camarades de labeur pour faire naître ces institutions dans le cadre de la loi pour dégager les meilleurs d'entre vous et pour former des traditions professionnelles et sociales dans lesquelles les lois ne sont que des paroles sans vie.

Travailleurs de France et de l'Empire, vous avez pu constater l'intérêt que je porte aux travaux de l'usine comme à ceux de la terre. La charte du travail et la corporation agricole font foi de mes préoccupations. Si je me suis tant attaché à vous, c'est que j'ai compris dès mon arrivée au pouvoir que la France ne reviendrait à la santé physique et morale que par le travail. Vous êtes devenus mes meilleurs auxiliaires, ensemble nous pourrons apporter au pays la paix intérieure nécessaire à sa vie. Si je m'adresse encore une fois à vous c'est parce que plus que les autres vous êtes à la peine, parce que les épreuves étaient belles, c'est vous qui portez toujours la plus lourde charge, parce que dans l'œuvre de reconstruction que j'ai entreprise, je ne peux rien sans vous et sans votre travail obstiné. Vous m'avez donné votre confiance, chaque jour m'en apporté de touchants témoignages. Ils sont pour moi le meilleur réconfort. En retour, je vous ai donné toute mon affection.

Unis, partageant nos travaux et nos peines, nous préparerons le retour de la France à la paix extérieure, c'est-à-dire à la prospérité et à la liberté.

Mes amis, le messag est terminé.

LA FÊTE DU TRAVAIL EN FRANCE

Vichy, 2. — La France et l'Empire ont célébré aujourd'hui la fête du travail. Cette journée marque dans les heures graves que connaît le pays un moment de répit propice à une méditation du discours prononcé hier à Thiers par le maréchal Pétain. Suivant le conseil donné aux Français par le grand artisan de la renaissance nationale, chacun a pu faire un retour en arrière et évoquer ces premiers mai de jadis où les poings fermés annonçaient les luttes de classe stériles. Aujourd'hui les mains sont tendues dans un geste de foi. Le travail, cette grande loi humaine, est exalté et c'est par lui que la Patrie meurtrie reviendra à la santé physique et morale.

LE MARÉCHAL A THIERS

Vichy, 1er. — Placée sous le signe de la paix sociale, la visite du chef de l'Etat à Thiers s'est déroulée dans un enthousiasme émouvant. Il est 16 h. 30 quand le cortège officiel arrive aux portes de la ville. M. Lagardelle, secrétaire d'Etat au Travail, M. Bouin préfet régional, accueillent officiellement le chef de l'Etat, qui est accompagné par l'amiral Platon, secrétaire d'Etat, représentant le président Pierre Laval.

Après avoir prononcé son message, le Maréchal visita quelques usines, reçut des délégations, puis regagna Vichy sous les acclamations de la foule.

« La Charte du Travail » est gracieusement offerte

Cette Charte du Travail dont parle le Maréchal Pétain, est gratuitement mise à la disposition de tous ceux qui la désirent, au Centre de documentation et d'études du 34 de la rue des Fossés à Lille.

C'est, nous l'avons signalé déjà, un documents que chacun doit posséder, lire et commenter. Très claire, très explicite, la « Charte du Travail » qu'offre gracieusement le Délégué à la Propagande : M. Herman, doit intéresser aussi bien le particulier que les syndicats et organisations professionnelles de la région.

Les graphiques et schémas qu'apporte ce document, montrent mieux que par des discours ou des écrits, comment, à tous les échelons, les organismes sont soumis à l'autorité des Comités sociaux correspondants et comment se fait leur liaison avec les Pouvoirs publics.

LES ÉLECTIONS AU JAPON

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Japon que le peuple japonais est possédé d'un résolution inébranlable de continuer la guerre jusqu'à la victoire.

« Cette manifestation de confiance extrordinaire du peuple japonais à l'égard de son gouvernement, a déclaré le général, a détruit les maigres espérances de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de Tchoung-King, à savoir que les élections prouveraient la faiblesse de la situation militaire au Japon ».

Le Premier ministre a déclaré que l'unité du peuple japonais était démontrée par la participation de 1.719 candidats et de 15 millions de votants. Ces élections, qui ont donné une force motrice à l'idée du service national, formeront un chapitre qui fera époque dans l'histoire du parlement japonais car elles ont amené la création d'un parlement qui, par sa composition, représente la volonté de la nation et qui est constitué par l'élite des personnalitée les plus capables du peuple japonais. En conclusion, le Premier ministre a remercié le peuple japonais pour sa coopération à la réussite de ces élections.

L'ÉTAT D'EXCEPTION A NEW-YORK

Paris, 2. — Radio-Lyon apprend de Nord-York que M. La Guardia a décrété l'état d'exception à New-York pour mettre fin à une grève de 8.000 ouvriers.

LE PRINCE HÉRITIER DE TUNISIE A ÉTÉ DÉSIGNÉ

Tunis, 2 — Sidi Moncef a été solennellement proclamé prince héritier de Tunis en présence du bey de Tunis et de tous les ministres.

VAINES ATTAQUES ANGLAISES

Rome, 1er. — *Le Quartier Général des Forces armées communique:*

Une attaque d'éléments blindés ennemis contre nos positions à l'est de Mechili a été repoussée. Nous avons fait des prisonniers et, en outre, l'ennemi a abandonné plusieurs morts sur le terrain.

Des chasseurs allemands ont abattu un appareil Wellington et incendié un autre avion au sol.

Bengazi a été bombardée par des avions anglais. Il n'y a ni victimes ni dégâts.

De jour et de nuit, des formations germano-italiennes ont attaqué Malte. Un Spitfire a été descendu au-dessus de l'île.

L'aviation ennemie a lancé quelques bombes sur l'île de Crète. On ne signale aucune victime.

Bombardement de Port-Saïd

Rome, 2. — *Le Quartier Général des Forces armées communique:*

Sur le front de Cyrénaïque, activité réciproque d'artillerie. Notre artillerie a pris sous son feu affiaux des forces blindées ennemies et les a forcées à la retraite.

Au cours d'une incursion ennemie au-dessus de Bengazi, quelques bâtiments ont été endommagés, mais on n'annonce pas de victimes.

Au cours d'un raid à grande distance, Port-Saïd a été atteint et bombardé par des aviateurs italiens et allemands. Dans la région où les objectifs ont été atteints plusieurs fois, des incendies étendus se sont déclarés.

Le bombardement de Malte a été poursuivi également, de jour et de nuit, par les forces aériennes de l'Axe qui ont renouvelé leurs violentes attaques contre les bases aéro-navales de l'île.

Au cours de nombreuses rencontres avec des chasseurs ennemis, des aviateurs allemands ont abattu trois Spitfire. D'autres avions anglais ont été incendiés au sol et détruits.

L'ENTREVUE DE SALZBOURG

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Keitel, le feldmaréchal Kesselring le général d'artillerie Jodl et le lieutenant général von Rintelen, attaché militaire allemand à Rome.

Entre temps, M. von Ribbentrop et le comte Ciano s'étaient réunis pour poursuivre les entretiens politiques, auxquels ont également assisté M. Dino Alfieri, ambassadeur italien à Berlin, et M. von Mackensen, ambassadeur allemand à Rome.

Au cours de l'après-midi, l'entrevue s'est terminée par un dernier entretien entre le Fuehrer et le Duce, au cours duquel les deux chefs d'Etat ont recapitulé les entretiens politiques et militaires qui venaient d'avoir lieu.

L'importance militaire des entretiens HITLER-MUSSOLINI

Berlin, 1er. — L'entrevue du Fuehrer et du Duce est vivement commentée dans toutes les sphères politiques de la capitale du Reich, et surtout à la Wilhemstrasse. On y souligne avant tout la ferme décision de l'Allemagne, de l'Italie et de leurs alliés — décision exprimée une nouvelle fois dans le communiqué — d'assurer la victoire finale par tous les moyens disponibles.

Dans les cercles politiques de la capitale du Reich on considère comme très caractéristique l'atmosphère de ces entretiens entre le Fuehrer et le Duce, répétés d'après un plan méthodique et à intervalles réguliers. Ils se distinguent essentiellement de ceux des hommes d'Etat ennemis tels Churchill et Roosevelt. Ici en Europe, à chaque rencontre, le climat créé par les victoires grandioses remportées par les puissances du Pacte à Trois ; là-bas, à chaque occasion, la depression orageuse de lourdes défaites militaires.

De l'avis des milieux berlinois compétents, trois faits ont donné un relief particulier à la conférence de Selzbourg : 1° La situation favorable pour les puissances de l'Axe en Méditerranée, merquée surtout, depuis le dernier entretien d'Adolf Hitler avec Benito Muszolini, par l'échec de l'offensive anglaise en Libye, ainsi que par le pilonnage de Malte et l'affaiblissement de la flotta, ennemie operant dans cet espece ; 2° L'insuccès de l'offensive d'hiver sovietique, qui constitue un désastre pour les espoirs britanniques et américains ; 3° Les grands succès remportés par les Japonais en Extrême-Orient et dans le Pacifique et avant tout les victoires récentes des Nippons en Birmanie.

C'est sous ces augures dit-on à la Wilhemstrasse, que c'est tenue la conférence de Salzbourg. En contraste avec celle-ci, les rencontres Churchill et de Roosevelt ont toujours présenté des aspects pessimistes.

Un télégramme du Duce au Fuehrer

Rome, 1er — Rentré de la conférence de Salzbourg, le Duce a adressé au Fushrer le télégramme suivant :

« De retour en Italie, je tiens à vous dire combien m'a été agréable l'occasion d'avoir avec vous un échange de vues d'une si grande envergure au sujet des problèmes politiques et militaires de la période actuelle. La concordance absolue de nos conceptions, dans toutes les questions examinées en commun, que nous avons constatée lors de cette rencontra, a été pour moi cause d'une grande satisfaction ; j'y vois un nouvel et sûr indice de la victoire de nos armes

» Avec ma profonde gratitude pour l'accueil que vous m'avez réservé et dont le souvenir m'accompagne en Italie, je vous présente, Fuehrer, mes salutations amicales et fraternelles ».

Informations Régionales

SOUS LES YEUX DE SA MÈRE UN ENFANT EST DÉCHIQUETÉ PAR UNE REMORQUE A WAZIERS

Un accident qui a jeté la consternation parmi la population s'est produit dans les circonstances suivantes : Jeudi vers 13 h. 30 Mme Mizere demeurant rue St-Saëns 7 cité de la Clochette se rendait chez elle en bicyclette empruntant la rue Marceau.

Elle avait installé sur un siège derrière sa machine son jeune fils Léon âgé de 8 ans et suivait la droite de la chaussée.

En arrivant en face du débit de tabac tenu par M. Villette Mme Mizere vit arriver devant elle un gros camion attelé à une remorque dans laquelle se trouvaient trois tonnes de barres de fer qui lui sembla faire des embardées.

Pour éviter d'être accrochée par cette remorque, la cycliste sauta à terre et monta sur le trottoir.

Malheureusement, elle n'eut pas le temps de faire monter sa bicyclette et son malheureux enfant fut happé au passage par les barres de fer qui dépassaient de le remorque.

La mère et des témoins de le scène tragique se précipitèrent au secours de l'enfant, mais il était trop tard, le mort avait fait son œuvre.

M Melbezin, docteur, mandé, ne put que constater le décès. La gendermerie vint immédiatement sur les lieux et interrogèrent le chauffeur, M. Besin Jules, 37 ans, demeurant à Pommereuil, au service de la Société Cailleux, d'Aubigny-au-Bac. Cet homme déclara qu'il ne s'était pas rendu compte de l'accident et qu'il en avait été avisé une centaine de mètres plus loin par un cycliste.

Au cours de leur enquête, les gendermes se rendirent compte qu'un axe de la direction de le remorque était fraichement disparu, ce qui explique les embardées du véhicule. La petite victime fut reconduite chez elle après les formalités d'usage.

Le douleur des parents fait peine à voir, leur petit Léon était leur unique enfant.

FERMETURE D'ÉTABLISSEMENTS

Par arrêté pris sur la proposition du Comité Départemental des prix, M le préfet du Nord, préfet de la Région de Lille, a ordonné le fermeture des établissements ci-après :

a compter du 1er Mai 1942 et pour une durée de 13 jours

— Mme RENAUX Germaine, marchande de poissons, 19 bis, rue Marceau, à Roubaix ;

— Mme MARÉCHAL Jeanne, marchande de poissons, rue Guilain prolongée, à Roubaix.

a compter du 16 Mai 1942 jusqu'à décision définitive de justice

— Mme GUIDEZ Antoinette, Veuve GARIN, bouchère, rue de l'Eglise, à Avesnes-les-Aubert ;

— Mlle FROMONT Yvonne, négociante en vins et spiritueux, à Fresnes-sur-Escaut.

à compter du 18 Mai 1942 jusqu'à décision définitive de justice

— M. VAUDERBAUWÈDE Louis, cafetier, 240, rue des Postes, à Lille ;

— Mme MASSEZ, femme VANCAUWENBERGHE, débitante de boissons, 10, avenue de Saint-Amand, à Valenciennes.

a compter du 1er Mai 1942 jusqu'à décision définitive de justice

— M. LATTEM Charlemagne, boulanger, rue de Valenciennes, à Denain.

CONVENTIONS DE CULTURE DES GRAINES DE SEMENCES POTAGÈRES

La Direction Régionale de la Production Agricole communique :

La décision No 1 du Groupement National Interprofessionnel de production et d'utilisation des semences, graines et plants, parue au « Journal Officiel » du 3 mars 1942, prévoit que les cultures de semences potagères, de fleurs, de graines semi-fourragères, de betteraves fourragères et légumes secs de semences, variétés maraîchères, ensemencées ou plantées à la date de la décision, devront faire l'objet dans le délai maximum de 2 mois, c'est-à-dire avant le 3 mai 1942, d'une convention entre cultivateur multiplicateurs et producteurs grainiers.

Cette date est reportée au 15 juin 1942.

T. S. F.

LUNDI 4 MAI

Concerts : 7 h., 8 h., 9 h. 15, 6 h. 30, 9 h. 20, 11 h. 30, 12 h., 12 h. 30, 13 h. 15, 13 h. 30, 14 h. 16 h. 15, 17 h., 17 h. 25, 18 h. 10, 19 h. 40, 20 h. 15 (Music-Hall), 20 h. — 18 h. : Chronique littéraire ; 16 h. 30 : aux couleurs de Rome (reportage). — **Informations :** 7 h. 30, 9 h. 30, 13 h., 16 h., 19 h. 45.

Deutsches - Theater de Lille

Le Deutsches-Theater de Lille continue la brillante série de ses représentations lyriques. C'est ainsi que, pour la semaine du 4 au 11 mai, on nous annonce l'audition des œuvres suivantes bien connues en France :

Mardi 5 mai : « Marthe », opéra-comique en 3 actes de FLOTOW ;

Dimanche 10 mai : « Les Noces de Figaro », opéra en 4 actes de MOZART.

Notons que le représentation des « Noces de Figaro » aura lieu à l'occasion de l'ouverture du « Deutsches-Theater » de Lille, il y a un an.

Rappelons que le public français peut toujours s'adresser au bureau de location du « Deutsches-Theater » pour retenir ses places. Un certain nombre de places lui est toujours réservé. Il est à préjuger que bon nombre de nos concitoyens auront notamment à cœur d'entendre le célèbre opéra de Mozart, « Les Noces de Figaro », bien connu des habitués du Grand Théâtre de Lille, où il fut souvent représenté depuis 1926.

Régime applicable aux marchandises importées ou exportées

L'article paru dans la presse locale du jeudi 29 mai 1941 ayant donné lieu à des divergences d'interprétation devra être modifié comme suit :

« Au 3e alinéa qui réglemente l'exportation des marchandises non soumises à une prohibition de sortie édictée par les décrets du 18 septembre 1940 et subséquents, il est signalé notamment que les envois dont le montant de la valeur est inférieur à 10.000 francs français, non compris ceux concernant des denrées alimentaires, étaient dispensés de la production de l'autorisation bilingue.

« Or, cette disposition ne doit s'entendre qu'à l'égard des expéditions en provenance des seuls Départements du Nord et du Pas-de-Calais, l'exportation de marchandises de l'espèce originaires du territoire de la France occupée ressortissant au Militaerbefehlshaber en France demeure donc, dans tous les cas, subordonnée à la production de l'autorisation susvisée même dans l'hypothèse où la valeur correspondante n'excéderait pas 10.000 francs français ».

Distribution de lubrifiants agricoles

En conformité des instructions émanant des Services Supérieurs, les nouvelles dispositions à prendre pour les distributions de lubrifiants agricoles dans le courant de l'année 1942 sont les suivantes :

Dès réception des tickets attribués dans chaque commune, MM. les Maires en assureront la répartition dans la plus bref délai possible. Avant une date qui sera indiquée à MM. les Maires lors de chaque envoi de tickets, les bénéficiaires de ces tickets devront les remettre à un détaillant de leur choix figurant sur une liste que détient chaque maire.

Faute d'observer cette prescription les tickets ne seront pas admis par les distributeurs et périmés sans possibilité de remplacement.

Pourcentage de freinte pour le réapprovisionnement en viande

A la date du 30 avril 1942, M. le Préfet de la Région de Lille a pris l'arrêté ci-après applicable dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais :

Article 1er. — A dater de la publication du présent arrêté, l'Administration du Centre d'Abatage tient compte, lors de l'établissement du compte d'une partie prenante et sur le poids net de la viande reçue (porté sur le Bon de réapprovisionnement ou l'autorisation d'abatage) d'une diminution de : 10 % pour les bovins, veaux, moutons ; 10 % pour les porcs ; 15 % pour les équidés, en compensation des parties dues à la dessiccation, découpe, etc. Les poids seront arrondis au kilogramme et à l'unité inférieure.

Article 2. — Lorsque le réapprovisionnement de la partie prenante se fera en viande de 2e qualité, il sera tenu compte de la quantité de viande reçue, de cette catégorie, d'une diminution de : 12 % pour les bovins, veaux et moutons ; 10 % pour les porcs ; 20 % pour les équidés.

Article 3. — Ne peuvent être considérées comme viandes de fabrication que les viandes qui seront classées par MM. les Vétérinaires en exécution de la circulaire de M. le Secrétaire d'Etat au Ravitaillement RS 1 P/A No 1 du 15 juillet 1941.

Préalablement à leur distribution, ces viandes doivent être estampillées d'une manière bien distincte à l'aide d'un tampon à encrage violet.

Il en sera de même pour les viandes des animaux repris au tableau ci-dessous :

Bœufs et génisses au-dessous de 46 % Rendement ;

Vaches au-dessous de 42 % rendement.

Taureaux au-dessous de 46 % Rendement.

Veaux au-dessous de 50 % Rendement

Chevaux au-dessous de 62 % Rendement.

ÉCHOS ET CARNET

CALENDRIER. — Lundi 4 mai 1942. — Soleil : Lever à 6 h. 27 ; Coucher à 21 h. 0.

Aujourd'hui : Sainte-Monique. — Demain : Saint Pie V.

L'IMPOSSIBLE RANÇON

Par Léon GROC

— 8 —

Michel Greyval, le puissant commanditaire de l'**Amour vainqueur**, feignit l'étonnement :

— Quel heureux hasard, s'écria-t-il, nous amène le même jour en ce lieu !

Bien que l'homme lui déplût, et qu'elle se souvint d'avoir eu à se défendre contre ses manières trop entreprenantes et trop familières, Jacqueline s'efforça de paraître, sinon aimable, du moins poli.

— En effet, dit-elle, je ne m'attendais pas à vous rencontrer si loin du studio. Mais je regrette d'être obligée de vous fausser compagnie... Au revoir, monsieur Greyval !

Le garçon d'hôtel, qui, pendant ce bref entretien, s'occupait du cabriolet du Jacqueline, intervint à cet instant :

— Excuses-moi, madame, dit-il, mais votre voiture a quelque chose qui cloche. Je n'arriva pas à trouver quoi, mais es qui est sûr, c'est que vous ne ferez pas deux kilomètres avec elle sans avoir des ennuis.

Fort contrariée, Jacqueline demanda :

— N'y a-t-il pas de mécanicien dans le pays ?

— J'y ai bien songé, répondit le garçon. Il y en a un, mais il est absent. Sa femme m'a dit qu'il ne rentrerait que ce soir. On peut aller à Monfort-l'Amaury en chercher un, et vous pourres sans doute partir dans quelques heures.

Jacqueline frappa le sol du pied avec impatience. On l'attendait au studio. Elle était pressée.

Ce fut alors que Michel Greyval intervint. Sur ce ton cérémonieux comme pour faire oublier les familiarités excessives de naguère, il proposa :

— Madame, si vous voulez me le permettre, il me serait facile de vous remener dans ma voiture. Dans une heure, vous serez chez vous.

Jacqueline hésita. Malgré sa nouvelle attitude, Michel Greyval ne lui inspirait aucune confiance. Le souvenir des offres qu'elle avait si nettement repoussées vivait encore dans sa mémoire.

Il insista :

— Je vois, dit-il, que vous m'en voulez de vous avoir naguère exposé avec trop de franchise les sentiments que vous m'inspiriez. Rassurez-vous ; j'ai renoncé à fléchir vos rigueurs. Un homme comme moi n'a pas de temps à perdre pour des affairsa de sentiments. Les affaires tout court l'absorbent trop. Ma proposition ne dissimule croyes-le bien, aucune arrière-pensée.

Elle hésitait encore. Son désir de rentrer à Paris sans retard était combattu par la méfiance instinctive mêlée de répulsion, que lui inspirait Greyval. Elle se souvint brusquement que la gare de Villiers-Neauphle-Pontchartrain était à moins de trois kilomètres

— N'y a-t-il pas de train ? demanda-t-elle au garçon.

— Il vient de partir, répondit celui-ci en jetant un regard sur l'horloge du garage. Et il n'y en aura pas avant cet après-midi.

Jacqueline ne vérifia même pas le renseignement. Pourquoi ce garçon l'aurait-il trompée ?

Toutefois, elle demeurait indécise. Elle regardait sa voiture inutile, puis celle de Greyval. Après tout, quel mal pourrait-il lui faire, sur cette route très fréquentée, en plein jour ? Elle était courageuse et saurait, au besoin, se défendre. Tout ce qu'elle risquait, c'était d'entendre de nouvelles déclarations. C'était bien ennuyeux, mais non pas très dangereux.

Et pourtant, un obscur pressentiment lui disait de redouter un piège.

Chassant ce pressentiment, elle allait monter auprès de Greyval, dont la voiture était sortie du garage, lorsque surgit sur la route la silhouette bizarre du jeune musicien qui l'avait régalée, la veille d'un si émouvant concert.

Le jeune homme la salua.

Poussée par elle ne sut quelle force inconnue, elle éprouva le besoin soudain de lui confier son embarras :

— Figurez-vous, monsieur Claude, que ma voiture est immobilisée. Monsieur, que voilà, m'offre bien de me ramener à Paris dans la sienne...

Elle s'interrompit, ne sachant comment achever sa phrase.

Mais Claude n'eut pas besoin d'explication plus longue pour comprendre que Jacqueline répugnait à voyager avec ce compagnon

— Il y a, suggéra-t-il, notre épicier, un très brave homme, qui va tous les matins en auto à Versailles, où vous seres dans une demi-heure. Vous trouverez tous les véhicules : voitures, autobus, chemin de fer. Vous n'aurez que l'embarras du choix pour rentrer à Paris.

Jacqueline le remercia d'un regard, puis d'un sourire. Et s'adressant malicieusement à Greyval :

— Je ne vous suis pas moins reconnaissante de votre offre obligeante mais vous voyez que je n'ai pas besoin